

Droit d'inscription

Pour favoriser les inscriptions groupées, un tarif dégressif fonction du nombre de personnes issues d'un même club est mis en place. La surcharge financière est supportée par la Ligue Régionale Nord Pas de Calais de Basket-ball.

Les principes sont :

- Pour 2 inscriptions, le second est à moitié prix
- Pour 3 inscriptions, la Ligue prend en charge intégralement le troisième
- Ensuite, 50€ par candidat supplémentaire jusqu'à atteindre 50% de remise

Nombre d'inscriptions groupées	½ Pension		Pension Complète	
	Tarif	Réduction	Tarif	Réduction
1	200€		250€	
2	300€	25%	375€	25%
3	400€	33%	500€	33%
4	450€	44%	575€	42%
5	500€	50%	625€	50%
6...	600€	50%	750€	50%

Nb : le club d'appartenance sera établi sur la base des licences



Secrétariat :

Espace Basket 59 / 62

30, Rue Albert Hermant

59133 PHALEMPIN

☎ 03.20.16.93.70



FORMATION DELOCALISEE

SAISON 2013/2014



Département Formation Cadres

☎ 03.20.16.93.74

Fonctionnement

La Ligue Régionale se propose de délocaliser une formation Entraîneur Jeune à destination des clubs du Littoral des deux Comités Départements du Nord et du Pas de Calais.

Le processus sera le suivant :

- Enquête auprès des clubs pour identifier les candidats potentiels
- Prise de contact directe avec les entraîneurs intéressés pour proposition de formule
- Choix de la formule opportune
- Inscriptions définitives auprès de la Ligue Régionale (nombre minimum de stagiaires fixé à 12 personnes)
- Mise en place effective

Public cible

La formation s'adresse à tous les titulaires du diplôme Initiateur ainsi que les personnes susceptibles de bénéficier d'une procédure de reconnaissance des acquis :

- Etudiant STAPS titulaire de la Licence III *
- Educateur Territorial *
- Titulaire d'un BP JEPS APT *
- Joueur(se) de niveau fédéral sous condition *

* sous réserve d'acceptation du dossier de reconnaissance des acquis à adresser à la Ligue Régionale

Principes

Les principes dirigeant la mise en place de la formation Entraîneur Jeune Littoral sont :

- ① La proximité en proposant une formation aux dates adaptées qui minimise les déplacements pour mobiliser un maximum d'entraîneurs.
 - le lieu du stage sera choisi en fonction de la provenance des candidats. Le cas échéant, la formation pourra prendre une forme itinérante.
 - Le volume horaire requis pour la formation Entraîneur Jeune s'élève à 40 heures effectives soit 5 journées pleines. La formule de stage favorisera l'accès au plus grand nombre et prendra en considération les problèmes de disponibilités des uns et des autres.
 - La dernière journée de la formation pourra se tenir lors du stage régional traditionnel en avril - mai au CREPS.
- ② L'accompagnement
 - suivi attentif et régulier tout au long de la formation
 - accompagnement vers les évaluations régionales
- ③ L'adaptation des contenus aux besoins concrets des stagiaires,
- ④ L'intégration de la formation continue
 - la participation à des actions de formation continue et/ou permanente (tels que colloques, soirées techniques) accréditée peut désormais permettre un allègement de la formation.